

## CAHIER D'ACTEUR N°16 - FEVRIER 2022



**Le Mouvement de la  
Ruralité**

### Contact

Eddie PUYJALON  
Président du Mouvement de la  
Ruralité  
Siège de LMR  
245 boulevard de la Paix  
BP-87546  
PAU Cedex  
[www.lemouvrrural.fr](http://www.lemouvrrural.fr)

### **Présentation de la structure**

Contribution du Mouvement de la Ruralité contre le projet d'implantation d'un parc éolien offshore au large de l'île d'Oléron.

Le Mouvement de la ruralité (LMR), appelé Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT) jusqu'en 2019, est un parti politique français, créé en 1989 sous la forme d'une association. Son objectif est de défendre un certain nombre de valeurs traditionnelles de la France rurale, notamment la chasse. Ses fondateurs sont André Goustat, Jean Saint-Josse, Jean Seinlary et Pierre Fuziès.

C'est au titre de Président du Mouvement de la Ruralité (LMR) que je dépose cette contribution contre le projet d'implantation d'un parc éolien offshore au large de l'île d'Oléron. Le Mouvement de la Ruralité est un parti politique qui comme l'indique son nom a vocation à défendre la France rurale sur ces aspect sociétaux et environnementaux.

Les nombreuses victimes de l'éolien avaient cru à une prise de conscience du Président de la République lors de son allocution du 14 janvier 2020 à Pau. A cette occasion, il convenait que l'acceptation sociétale des Français pour cette énergie n'était pas au rendez-vous. Or, quelques mois après, changement de cap avec la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) ! Alors même que l'enquête publique faisait état d'une majorité défavorable, on constatait un déploiement supplémentaire de l'éolien sur le territoire national, à l'image des dernières annonces du Président de la République informant de sa volonté de faire construire plus de 50 parcs éoliens offshore en France.

Pourtant cette énergie n'a pas l'assentiment des populations locales concernées, car entachée par de nombreux problèmes économiques, environnementaux et sanitaires qui devraient aujourd'hui conduire à un moratoire généralisé en vertu du principe de précaution, sur terre comme sur mer.

En matière de biodiversité, les éoliennes sont responsables de la mort par collision de plusieurs milliards d'insectes et de millions d'oiseaux : 1 200 milliards d'insectes tués par an selon un rapport scientifique allemand (ce chiffre ne concernant que les insectes ayant laissé des résidus sur les pales des rotors) (<https://viapl.fr/des-milliards-dinsectes-secrasent-contre-les-eoliennes/>), des millions d'oiseaux protégés selon BirdLife International et World Nature International (<https://conseilmondialpourlanature.wordpress.com/2015/04/27/le-grand-carnage/>), entre 6 et 18 millions d'oiseaux par an rien que sur la péninsule ibérique, d'après Birdlife Espagne. Même fléau pour la France, où les chiroptères, en moins de vingt ans, les éoliennes en France auraient causé la mort de 1.6 millions de chiroptères, selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie (ADEME) : voir article de presse (<https://www.lesechos.fr/2017/11/pourquoi-les-chauves-souris-ne-voient-elles-pas-les-eoliennes-1236028>), martinets noirs, roitelets à triple bandeau, alouettes des champs, mais aussi des rapaces tels que le faucon crécerelle, le milan noir ou la buse variable payent un lourd tribut, massacrés par les pales des éoliennes sur terre. Or, la zone du littoral charentais est un axe majeur, voire un goulet d'étranglement emprunté, de jour comme de nuit, par les millions d'oiseaux migrateurs du Paléarctique occidental.

Aujourd'hui, nous pouvons raisonnablement nous poser la question de l'impact sur les milieux marins des 13.000 tonnes de nanoparticules d'aluminium déversées en Europe par les anodes sacrificielles des parcs éoliens offshore (<http://www.frehelenvironnement.fr/les-eoliennes-polluent-elles-la-mer/>). Quels impacts sur les espèces marines, les coquillages, les milieux et les consommateurs des nanoparticules de terres rares et autres métaux lourds issus de ces aérogénérateurs ?

Par ailleurs, les infrasons et champs électromagnétiques produits par ces machines industrielles occasionnent de fortes mortalités d'animaux d'élevage, comme en témoignent les troupeaux de monsieur Didier Potiron ([https://actu.fr/pays-de-la-loire/puceul\\_44138/eoliennes-%E2%80%89tueuses%E2%80%89pres-de-nozay-le-veur-didier-potiron-%E2%80%89confiant%E2%80%89apres-laudience-au-tribunal\\_45579144.html](https://actu.fr/pays-de-la-loire/puceul_44138/eoliennes-%E2%80%89tueuses%E2%80%89pres-de-nozay-le-veur-didier-potiron-%E2%80%89confiant%E2%80%89apres-laudience-au-tribunal_45579144.html)) et madame Céline Bouvet ([https://actu.fr/pays-de-la-loire/saffre\\_44149/eoliennes-tueuses-a-nozay-l-agricultrice-celine-bouvet-attaque-quatre-ministres-en-justice\\_38923204.html](https://actu.fr/pays-de-la-loire/saffre_44149/eoliennes-tueuses-a-nozay-l-agricultrice-celine-bouvet-attaque-quatre-ministres-en-justice_38923204.html)) situés à proximité du parc éolien des Quatre Seigneurs en Loire-Atlantique, avec plus de 500 vaches mortes. D'autres, comme monsieur Marchandier dans l'Aisne (<https://www.lavoixdunord.fr/867718/article/2020-09-19/mazinghien-vaches-malades-mortalite-des-veaux-pour-l-eleveur-les-eoliennes-sont>) ou monsieur Mege dans le Cantal (<https://www.francebleu.fr/emissions/zoom-info/pays-d-auvergne/152-vaches-sont-mortes-en-quatre-ans-chez-laurent-mege-a-tortebesse-la-faute-aux-eoliennes>), sont soumis aux mêmes mortalités animales. Aujourd'hui, nous recensons des centaines d'éleveurs impactés et des milliers de bovins morts dans d'atroces souffrances. Les apiculteurs ont également constaté des bouleversements dans leurs ruches où les abeilles sont perturbées par les infrasons. Ceci ayant des conséquences graves sur leurs exploitations. Autre problème environnemental constaté, celui des colombophiles qui constatent l'impact des infrasons sur leurs pigeons et l'impossibilité pour ceux-ci de retrouver leur pigeonnier ! Quels impacts craindre alors sur la faune halieutique, quand nous connaissons la sensibilité des cétacés tels que les dauphins aux infrasons ? (<https://www.cher.gouv.fr/content/download/28877/195070/file/Berger+Sioux+PJ.pdf>)

En ce sens, comment ne pas craindre également pour la santé humaine (voir le document publié par Alain Beline en 216), quand on constate tous les problèmes sanitaires sur les

animaux ?

<https://environnementdurable.net/documents/pdf/Rapport%20sur%20les%20risques%20sanitaires%20-%20A-lain%2005-2014%20v2.4.2.pdf>

Selon une étude allemande, les infrasons pulsés causent le vieillissement prématuré des muscles cardiaques et nous constatons qu'un certain nombre de personnes âgées vivant à proximité des parcs éoliens souffre de nombreux problèmes cardiaques <https://www.youtube.com/watch?v=9A1KE53oxXI> . L'Assemblée des médecins allemands réunis en congrès à Frankfort du 12 au 15 mai 2015 ont lancés une alerte sanitaire concernant l'impact néfaste sur la santé de l'implantation d'éoliennes à proximité des habitations. (voir article du journal Economie Matin du 25 mai 2015) <http://www.economiamatin.fr/news-eolienne-scandale-sante-allemande-interdiction-eolien> du Les analyses des poils de ces animaux, comme des cheveux de ces personnes, révèlent une contamination aux terres rares et la présence de poussières, potentiellement émises par les aimants permanents surpuissants de ces machines (900 Kg par éolienne offshore). Certains riverains de ces parcs dorment sous des couvertures de survie ou sont devenus électrosensibles, vivant un enfer au quotidien <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/loire-atlantique/loire-atlantique-hypersensibilite-aux-ondes-le-dia-gnostic-du-medecin-specialiste-7083533> . Que dire de la situation d'exclusion de ces enfants atteints du syndrome d'Asperger qui ne peuvent plus vivre ou se promener à proximité de ces machines ? Ces enfants, à qui on ne peut prétexter un effet nocébo, subissent une véritable agression sensorielle [https://www.petitionenligne.fr/soutenez\\_nos\\_enfants\\_victimes\\_des\\_eoliennes](https://www.petitionenligne.fr/soutenez_nos_enfants_victimes_des_eoliennes) .

Ces situations, qui n'étaient pas vécues avant l'installation des éoliennes, devraient suffire à alerter sur les dangers que font peser ces usines éoliennes sur les populations et sur les animaux. Contaminations, champs électromagnétiques et infrasons pulsés : un cocktail mortifère pour les hommes, les animaux, les mammifères marins, les mollusques et l'environnement. L'alerte sanitaire lancée par le laboratoire ToxSeek suffit à dénoncer ces constats <https://toxseek-urgence.org/fr/press-nozay-actu-fr> .

A cela s'ajoute le développement massif de pathologies humaines nouvelles et mortelles liées, d'une part, aux avancées de l'imagerie par Résonance Magnétique (IRM) et, d'autre part, à l'usage du Gadolinium, élément chimique visant à radio-sensibiliser plus efficacement les tumeurs difficilement curables. Ces dangers font référence à une même problématique, celle de l'électromagnétisme, qui représente un moteur ancien et intime de l'organisation et fonctionnement du vivant, de ses origines à aujourd'hui. Les nouvelles avancées médicales et scientifiques engendrent des mécanismes toxicologiques similaires, à des échelles de puissance et d'intensité quantiques variables. Les propriétés quantiques des noyaux atomiques, l'alignement des moments magnétiques de spin-orbite ou les radiofréquences, peuvent nous permettre de comprendre la vie, la soigner... ou la détruire.

Il existe donc un véritable enjeu environnemental et sanitaire que compromet l'industrie de l'éolien, des risques majeurs pour les écosystèmes marins et terrestres, la pérennité du vivant et des ressources alimentaires indispensables à l'humanité.

Malgré l'ensemble de ces dangers, aussi étonnant que cela puisse paraître, aucune enquête ou étude de l'ANSES ou des GPSE n'a été portée sur les pollutions aux terres rares dans l'environnement, ni même sur les risques sanitaires par ingestion par les hommes et les animaux en présence de champs électromagnétiques. Aucune mesure relative aux

infrasons, aucun diagnostic sur les courants parasites qui s'échappent des câbles électriques enterrés par Enedis. Pas d'étude ou d'alerte concernant les possibles contaminations aux micro et nanoparticules rejetées dans l'environnement à partir des polymères d'époxy issus de l'érosion des pales et contenant du Bisphénol A ([About pollution from rotors on Windturbines. Video Presentation - YouTube](#)). Or, nous ne connaissons que trop bien aujourd'hui le danger du Bisphénol sur les hommes et les animaux. 1kg de bisphénol pollue 10 milliard de litres d'eau. [https://docs.wind-watch.org/Leading-Edge-erosion-and-pollution-from-wind-turbine-blades\\_5\\_july\\_English.pdf](https://docs.wind-watch.org/Leading-Edge-erosion-and-pollution-from-wind-turbine-blades_5_july_English.pdf)

Pour ce qui relève des compétences maritime et océanique, les milieux et espèces du réseau trophique peuvent être impactés, selon leur sensibilité respective. L'utilisation quasi-systématique de rotors à aimants permanents néodyme dans ces parcs éoliens tend à se multiplier. Cependant, une fois les contaminations engendrées, les conséquences néfastes sur la résilience des écosystèmes, la biodiversité, les cultures marines et la pêche professionnelle et de loisir seront irrémédiables (voir document ingestion néodyme).

Enfin, nous ne reviendrons pas sur les problématiques économiques, suffisamment traitées dans les rapports de la Commission d'enquête Aubert et de la Cour des Comptes. Un non-sens économique et environnemental, puisque sans effet sur le réchauffement climatique, mais alourdissant considérablement la facture de l'État, à hauteur de 121 milliards d'euros sur 20 ans, plongeant de surcroît la France dans une dépendance aux puissances étrangères pour son approvisionnement en terres rares et en gaz (Russe) et nous voyons avec la crise Ukrainienne l'erreur manifeste de cette dépendance pour alimenter les centrales électriques au gaz.

En conclusion, au regard des raisons évoquées dans cette contribution, au regard des dangers environnementaux et sanitaires occasionnés sur les hommes, les animaux et l'environnement, Le Mouvement de la Ruralité juge que ce projet doit être refusé tant que les enjeux environnementaux, sanitaires, économiques et sociaux ne seront pas levés.